

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

12 NOV. 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

***15163201***

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/11/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0461381290

Dénomination

(en entier) : **NEUFECO**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue du Progrès, 365 à 1030 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION & NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NEUFECO S.A.

Rue du Progrès, 365

1030 SCHAERBEEK

N°TVA : 0461.381.290

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 septembre 2015

La séance est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de Monsieur Abbas DURU actuel administrateur délégué de la société.

L'assemblée générale extraordinaire des associés s'est réunie le 1er septembre 2015, sous la présence de tous les associés. Il n'est dès lors pas nécessaire de justifier du mode de convocation de ceux-ci.

La présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1) Démission de Monsieur Abbas DURU en tant qu'administrateur et administrateur délégué ;
- 2) Nomination de Monsieur Frédéric CORNARD en tant qu'administrateur et administrateur délégué ;
- 3) Nomination de Monsieur Frédéric CORNARD en tant que Président du Conseil d'Administration ;

Tous les faits exposés par Monsieur Abbas DURU sont vérifiés et reconnus exacts. L'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

L'assemblée aborde l'ordre du jour :

1) L'assemblée générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Abbas DURU, domicilié Schapenbaan 4 à 1860 Meise de sa fonction d'administrateur et d'administrateur délégué avec effet immédiat à la date du 1er septembre 2015. L'Assemblée Générale Extraordinaire marque son accord sur la décharge du mandat de ce dernier et ce avec effet immédiat.

2) L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la nomination de Monsieur Frédéric CORNARD en tant qu'administrateur et administrateur délégué, domicilié chemin de Terre 8 à 1370 Jodoigne, qui accepte les mandats d'administrateur et administrateur délégué et ce, avec effet immédiat à la date du 1er septembre 2015. Les mandats sont fixés pour une durée de six ans et devront faire l'objet d'un renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2021.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

3) L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte à l'unanimité la nomination de Monsieur Frédéric CORNARD en tant que Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée.

La société Audit & Tax Consult (ATC Fiduciaire SPRL) dont le représentant permanent est Monsieur Nicolas Verhamme, sera en charge de la parution de ce procès-verbal au Moniteur Belge. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30, après lecture et approbation du présent procès verbal.

Fait à Bruxelles, le 1er Septembre 2015.

Abbas DURU
Administrateur délégué sortant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/11/2015 - Annexes du Moniteur belge